

E411/A4 – Wavre-Rixensart : chantier d'installation d'un écran antibruit en direction de Namur

Reprise des travaux

22 septembre 2026

Les travaux visant à installer un écran antibruit le long de l'E411/A4 à hauteur de Rixensart et Wavre, vers Namur, suspendus temporairement durant l'été, reprennent. La circulation, sur l'E411/A4, entre Bierges et la limite régionale, sera maintenue sur trois voies par sens.



MODIFICATIONS DES CONDITIONS DE CIRCULATION

Afin d'en limiter l'impact sur la circulation, les opérations de mise en place de la signalisation du chantier seront réalisées de nuit.

VERS NAMUR

Dès ce samedi 26 septembre et jusqu'à la fin du mois de novembre, la circulation, sur l'E411/A4, entre la limite régionale avec la Flandre et l'échangeur n°5 « Bierges – Rixensart », s'effectuera sur trois bandes, en voies centrale et de gauche ainsi qu'une bande basculée du côté des voies accueillant habituellement le trafic vers Bruxelles, avec une vitesse maximale limitée à 70 km/h.

La sortie n°5 « Bierges – Rixensart », actuellement fermée, sera rouverte pour le vendredi 25 septembre en fin de journée.

L'accès n°4 « Rosières », actuellement fermé, sera ouvert pour le mercredi 30 septembre en fin de journée.

Dès le jeudi 1^{er} octobre, tous les échangeurs seront donc à nouveau accessibles.

VERS BRUXELLES

Dès le vendredi 25 septembre et jusqu'à la fin du mois de novembre, la circulation, sur l'E411/A4, entre l'échangeur n°5 « Bierges – Rixensart » et la limite régionale avec la Flandre, s'effectuera sur trois voies, en bande d'arrêt d'urgence ainsi qu'en voies centrale et de droite, avec une vitesse maximale limitée à 70 km/h.

Tous les échangeurs resteront accessibles.

POUR RAPPEL

Les nouveaux panneaux acoustiques se situeront le long de l'E411/A4 et suivront le tracé de la cyclostrade en direction de Namur, à hauteur de Rixensart et de Wavre sur une distance de 2,66 km.

Ils seront placés depuis avant la sortie n°4 « Rosières » jusqu'à la bretelle de sortie n°5 « Bierges - Rixensart » soit sur 2,345 km, ils s'étendront aussi dans cette bretelle sur 315 mètres.

Le chantier consiste en l'installation d'un écran antibruit en béton absorbant, d'une hauteur variant entre 3,2 m et 11m. Ce dernier améliorera considérablement le confort auditif des riverains. Au total, ce sont presque de 17.600 m² d'écrans antibruit qui vont être installés afin de réduire durablement les nuisances sonores en provenance de l'autoroute.

Pour rappel, les zones d'intervention sont déterminées sur base des cartographies stratégiques du bruit en provenance des infrastructures routières, analysées par rapport aux limites définies par l'arrêté du Gouvernement wallon du 22 décembre 2016 et par la population impactée.

Par ailleurs, de nouvelles glissières de sécurité seront également installées sur ce tronçon.



Des opérations visant à traiter la végétation sur cette zone ont eu lieu en septembre 2025 afin de permettre le passage de la cyclostrade reliant Wavre à

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Overijse et le placement des panneaux anti-bruit. De **nouvelles plantations** seront réalisées par la suite afin de compenser les abattages.

L'exécution des travaux a débuté à la fin du mois de janvier 2026 et a été interrompue à la mi-juillet.

Ces travaux représentent un budget d'environ **€6,33 millions HTVA** financé par la SOFICO, maître d'ouvrage, dans le cadre du « Plan Infrastructures et Mobilité Pour Tous 2020-2027 », enveloppe « Dispositifs antibruit ».

Ils sont réalisés en collaboration avec son partenaire technique : le **SPW Mobilité et Infrastructures**, maître d'œuvre.

C'est l'entreprise **TRBA** qui a été désignée par marché public pour leur exécution.

Contact : Héloïse WINANDY | Porte-parole de la SOFICO | +32 495 28 43 46 | heloise.winandy@sofico.org

Rejoignez-nous !   